



SYNDICAT APICOLE DU DOUBS

Assemblée Générale du 17/02/2024 – Salle Guinemand à SAONE.

Le président souhaite la bienvenue aux 134 adhérent(e)s présents et excuse M. Benoit Vuillemin, maire de la commune et remercie également toute l'équipe municipale.

Il rappelle le sujet qui nous préoccupe en cette fin d'hiver et début de printemps : le frelon à pattes jaunes (*vespa velutina*) et présente notre interlocuteur Gilles LANIO qui va nous parler du cycle de vie du frelon et de l'importance du piégeage de printemps.

Nous avons une pensée particulière pour les adhérents et amis qui nous ont quitté en 2023 : Daniel JOURNOT – Jacques GUILLEMIN – Claude BONNET – Bernard JUIF – Auguste BERTIN – Pierre MARGUIER.

1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Les manifestations 2023 :

- Avril 2023 : Plantes en fête Centre de formation de Châteaufarine.
- Mai 2023 : fête de la biodiversité et transhumance des chèvres (Fort de Planoise).
- Mai 2023 : jury du concours des prairies fleuries.
- Avril : Vide rucher.
- Juin : Apidays Abeilles Sentinelles de l'Environnement® associés à Grandes Heures Nature à Chamars.
- Septembre - Fête de la nature à Consolation.
- Octobre : Saveurs d'automne à Pouilley-Français.
- Novembre : participation aux Assises nationales des insectes pollinisateurs.
- Concours du miel à Dijon.

Les adhésions :

En 2023 nous étions 404 adhérents. A ce jour (février 2024) nous sommes 312 adhérents. Il est un peu difficile de relancer les adhésions depuis les années du COVID, 50 adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2023 (112 en 2024) et nous avons enregistré 40 nouvelles adhésions. Martine demande que les adhésions soient envoyées maximum fin Février. Les adhérents ayant opté pour un abonnement restent fidèles à Abeilles et fleurs (107 abonnements à Abeilles & fleurs contre 26 à Abeilles de France).

Les ruches déclarées :

- 4533 ruches déclarées, soit – 981 par rapport à 2022

Assurances

- 2050 ruches assurées en option 1,
- 2269 ruches assurées en option 2 et 3
- 214 ruches ne sont pas assurées via le syndicat

Il n'y a pas eu de sinistre déclaré en 2023, mais 1 sinistre pour vol et dégradation a déjà été déclaré en 2024. Pour mémoire, si vous êtes victime d'un sinistre sur vos ruchers, il convient de faire un dépôt de plainte au commissariat dans les 24h qui suivent le constat et de contacter le syndicat apicole dans les 48h (sadapi25@gmail.com) pour transmettre votre dépôt de plainte et photos – contacter Michel MESNIER ou Martine EHRET.

Le président met en garde sur les adhésions prises tardivement. En effet, l'assurance démarrant en année civile, si un sinistre a lieu avant la date d'adhésion, alors l'assurance ne pourra pas être actionnée.

Mis au vote, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

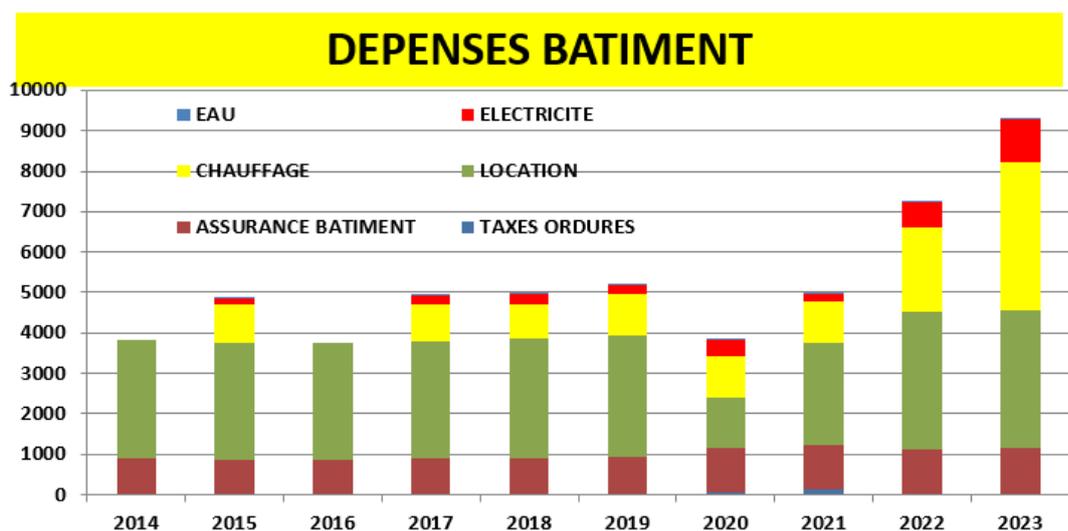
2 - RAPPORT FINANCIER 2023

Dominique CHEVENNEMENT, trésorier, présente par un diaporama exhaustif, le bilan comptable 2023. Le résultat comptable fait apparaître un excédent de 3242 €

Rapport financier 2023 :

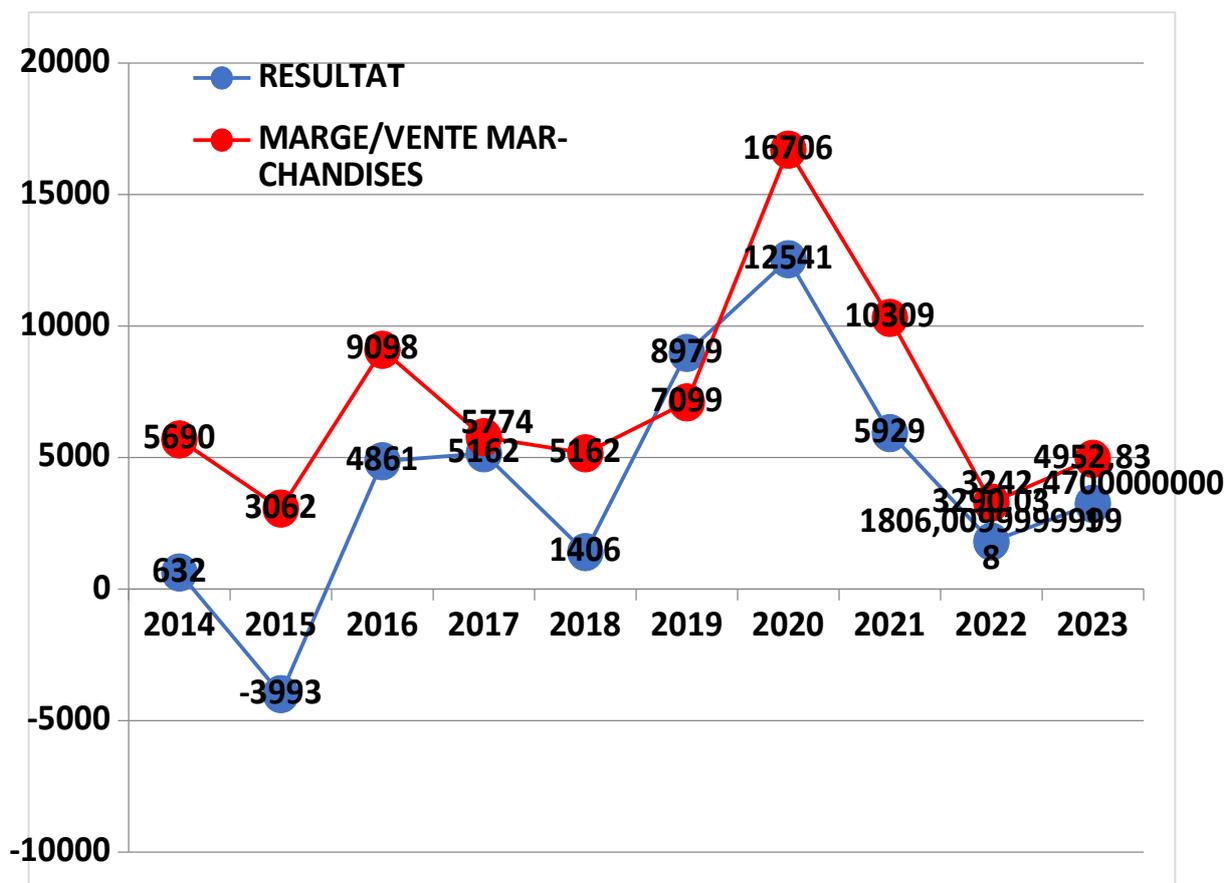
- Produits de l'exercice 47 047 € (cotisations, vente de miel, point de vente, conventions, cours, vente de livres, divers)
- Charges de l'exercice 43 805 € (vente de marchandises magasin / amortissement / Frais déplacements / frais administratifs / Frais du bâtiment du syndicat / Assurances / Location et entretien du matériel.)

Les charges du bâtiment des Montarmots ont augmentées. Cette maison de l'apiculture est importante, on note une nette augmentation du poste chauffage.



DEPENSES BATIMENT	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TAXES ORDURES	0	0	0	0	0	0	51	121	0	0
ASSURANCE BATIMENT	903	859	879	890	908	930	1093	1117	1103	1145
LOCATION	2910	2882	2869	2884	2958	3021	1259	2527	3434	3401
CHAUFFAGE	0	952	0	930	847	1009	1009	1009	2066	3674
ELECTRICITE	0	176	0	237	233	227	406	203	612	1058
EAU	0	28	0	14	7	26	17	11	31	43
TOTAL BATIMENT	3813	4897	3748	4955	4953	5213	3835	4988	7246	9321

Le point de vente est ouvert une fois par mois avec un café apicole.



L'ensemble des documents comptables présentés ont été certifiés par les vérificateurs aux comptes (Eric SIMON et Christophe WILL). Pas de frais de comptable externe, car Dominique, de par sa profession antérieure, est habilité à la comptabilité. Dominique tient à la disposition de tout adhérent l'ensemble des pièces comptables de l'exercice.

Mis au vote, le bilan comptable est validé à l'unanimité

3 – BILAN APICOLE 2023 :

Nous avons déploré de grosses pertes de colonie durant l'hiver 2022/2023. Tous espèrent que nos colonies vont passer l'hiver 2023/2024. Il y a eu beaucoup d'essaimage en 2023 ce qui a permis de pallier les pertes hivernales. Les récoltes de miel ont été bonnes pour 2023. Le varroa est toujours bien présent.

Les causes de perte de ruche sont multifactorielles. Sur le site du SADAPI, il existe une rubrique qui explique que faire au rucher et quand.

Aujourd'hui il faut surveiller le poids des ruches. En 15 jours elles mangent environ 1 kg de miel. La colonie consomme un maximum, et n'ayant pas de source de nectar actuellement, il faut faire attention aux réserves de nourriture.

4 – PERSPECTIVES 2024 :

Partenariats en cours : Le programme Abeilles Sentinelles de l'Environnement® était en place depuis 2007 avec la ville de Besançon. La ville a souhaité mettre un terme à ce partenariat avec l'UNAF pour des raisons financières. Le syndicat apicole va tenter de garder ce lien avec la ville de Besançon et de signer une nouvelle convention avec la ville.

Une convention est signée avec la Banque de France, une avec la mairie d'école valentin, le CFPPA de châteaufarine. Une convention est en cours de signature avec la Gare FC TVG, ce sont 3 ruches qui seront installées prochainement.

Le SAD a de plus en plus de demandes d'interventions pour parler des abeilles et de l'environnement. Nous essayons d'y répondre au mieux. Si certains adhérents souhaitent participer à ces interventions, merci d'en faire proposition.

Rucher école : actuellement il y a 25 Ruches réparties sur 4 ruchers. Il y a un responsable par rucher. Ces ruchers servent aux cours pratiques.

Le responsable de l'ensemble des ruchers école est Jean-Bernard ARBEZ.

Les cours d'Apiculture 2024 : Intervention de Gérard VAUTHENY.

Il y a 38 Apitudiants en 2024. Tous les inscrits sont pris en charge, nous n'avons plus de liste d'attente.

Manifestations 2024

- ⇒ 02 Mars 2024 : AG UNAF
- ⇒ 24 Février 2024 : AG GDSA

Dates à retenir si vous voulez aider lors de ces journées :

- ⇒ **Samedi 20 et dimanche 21 avril**– 10h/18h : Plantes en fête Centre de formation de Châteaufarine (10 rue François Villon - 25000 Besançon).
- ⇒ **6 Avril** : Vide-rucher au Montarmots.
- ⇒ **Courant mai** : jury du concours des prairies fleuries (Chay et Haut Doubs).
- ⇒ **25 et 26 mai** : portes ouvertes à l'Orangerie municipale.
- ⇒ **21 mai** : fête de la biodiversité et transhumance des chèvres (fort de Planoise).
- ⇒ **15 juin** : Grandes Heures Nature à Chamars.
- ⇒ **Septembre** - Fête de la nature à Consolation.
- ⇒ **5 octobre** : foire aux Saveurs d'automne à Pouilley-Français.

5 - RENOUELEMENT DES MEMBRES SORTANTS

Le mandat de membres du CA est de 3 ans, renouvelable par tiers.

Les membres à renouveler sont JP. BRAYER, M. CANO, D. CHEVENNEMENT, J. COADY, A. DUCOULOUX, M. EHRET, G. VAUTHENY, candidats à leur succession, ces membres sont reconduits à l'unanimité pour un mandat de 3 ans. Adrien DUCOULOUX ne souhaitant pas se représenter n'est pas reconduit dans ses fonctions.

Géry COURVOISIER souhaite intégrer le Conseil d'Administration. Sans opposition Géry est intégré au CA.

Les vérificateurs aux comptes Éric SIMON et Christophe WILL acceptent de poursuivre leurs fonctions pour 2024, nous les en remercions.

6 – INTERVENTIONS

Bilan de la réunion des maires du Doubs du 16 mars 2024 sur la présence du FA

Une réunion a été organisée en date du 16/02/2024 à destination des maires du Doubs. Les co organisateurs sont le GDSA 25, Api Haut Doubs, Le Rucher des Erauges, Union apicole du pays de Montbéliard et le SADAPI.

Environ 130 personnes ont assisté à la réunion. L'auditoire était à l'écoute et attentif. Gilles LANIO a expliqué le cycle de vie du frelon et l'importance du piégeage de printemps.

Certaines municipalités ont déjà pris des arrêtés municipaux pour payer tout ou partie des frais de destruction de nids. Il est important que l'on puisse avoir un maillage de référents FA au niveau des communes.

Pour mémoire, le GDSA a reçu une dotation pour 2023 du fonds vert (24500 €) pour une mise en place de lutte de FA (achat de piège et communication).

Nous souhaitons qu'un arrêté préfectoral pour que la destruction des nids soient pris en charge par la collectivité nationale et non municipale. Il n'est pas normal qu'un particulier paye la note.

Pour déclarer un nid de frelon : site Lefrelon.com pour déclarer les nids de frelons asiatiques. Pas de visibilité actuellement sur les nids qui sont déclarés. Il y aura sans doute une cartographie disponible pour tous.

Intervention de Gilles LANIO

47 Ans d'apiculture – agent sanitaire pendant 15 ans – ancien président de l'UNAF.

Il n'existe pas de solution miracle pour éradiquer ce FA. Ce frelon asiatique est installé depuis 20 ans et aujourd'hui il colonise actuellement l'Europe. Il n'a pas de prédateur connu. Il est à l'origine d'un gros massacre dans la nature au niveau des insectes mais c'est également un fléau pour les arboriculteurs, et les vigneron car il mange les fruits.

Les fondatrices résistent à -15°. Elles vivent sur les réserves accumulées en automne. Les fondatrices émergent à partir de 15 à 16°. Elles sont très discrètes.

Tant que le nid primaire n'est pas fermé, la fondatrice ne reste pas dedans. Avant de procéder à la destruction du nid primaire, il faut donc attendre que le nid soit un peu fermé, le faire tomber et écraser le nid.

Dès le printemps, il ne faut pas laisser le développement se faire. Un nid de FA consomme environ 10 à 12 kgs d'insectes. On attend un emballement de la circulation des reines avec une température d'environ 15° et on piège pendant 6 à 8 semaines.

Attention au type de piège utilisé. Si un piège n'est pas sélectif, on peut le rendre sélectif en perçant des trous de 5.5 mm pour que les autres insectes puissent s'échapper.

La lutte contre le FA doit être facile à mettre en œuvre, peu onéreuse et efficace.

Pour l'appât, on met 1/3 Bière, 1/3 de grenadine et 1/3 de vin blanc. On a environ 6 à 7 semaines pour capturer les reines. Il faut compter 28 à 30 jours pour que les œufs éclos deviennent des ouvrières. Les ouvrières mettent environ 1 mois pour sortir après ponte. La reine doit donc sortir pendant 1 mois. Si le temps est maussade, froid, les reines ne circulent plus.

L'alimentation des frelons se compose de glucides pour les reines et protéines pour les larves. Les larves peuvent rester 9 jours sans alimentation.

Nécessité de rafraichir le breuvage tous les 4 ou 5 jours. Si du mauvais temps est annoncé pendant 8 jours, le breuvage n'est plus efficace.

Les reines vont vers les ruches au printemps. Elles repèrent les ruches les plus calmes. La reine peut rentrer dans la ruche environ 10 min vers les cadres de rives, mange, puis repart..

Quand la période est favorable, on place 1 seul piège par rucher. L'orifice d'entrée doit être un peu plus haut que la planche d'envol (on peut placer un bâton entre 2 ruches et suspendre un piège entre 2 ruches). Conseil est donné de laisser des FA vivants dans les pièges.

Un nid de taille conséquente lâche environ 500 futures reines à l'Automne.

Gilles LANIO indique que le réchauffement climatique a eu un effet bénéfique sur les abeilles. Il peut y avoir des Remérages fin Août, début Septembre. Attention si c'est un secteur à FA. La reine d'abeilles qui part se faire féconder ou qui rentre de son vol reste devant la ruche environ 2 minutes. Si des frelons asiatiques tournent autour de la ruche, elle se fait dévorer et il y a un risque de ruche bourdonneuse.

Si on voit des petits frelons, on est en présence de nid primaire à environ 150 m. On peut donc mettre à manger pour ces petits frelons. On regarde où repartent les frelons. On déplace ensuite l'appât pour essayer de repérer dans quelle direction repartent les FA.

Le nid primaire est toujours sous un abri jusqu'à une taille de ballon de handball. Puis il se passe une sorte d'essaimage : une partie part avec la reine pour se loger en hauteur, la seconde partie reste pour s'occuper des larves du nid primaire.

Il serait judicieux de prendre des photos des frelons sur les plantes période avril mai pour savoir quels types de plantes sont attractives pour les reines.

Pour quadriller une zone, il faut 1 piège dans le jardin maxi, mais dans des arbres qui ont des fleurs. Gilles pense que certaines couleurs doivent attirer plus les FA.

Dans un nid de taille normal, on trouve 1/3 de frelons, 1/3 de nymphes et 1/3 d'œufs.

Questions – réponses à Gilles LANIO

Piégeage de printemps très utile. Peut-on imaginer un piège grand public, simple d'utilisation et peu onéreux ? Utiliser un piège bouteille avec éponge, faire des trous de 5 à 6 mm pour que les insectes puissent s'échapper.

Utilisation de la Harpe électrique : Gilles LANIO s'interroge sur comportement du papillon dans une harpe électrique et indique qu'il y a beaucoup de casse de matériel et que c'est peu utilisé.

Nécessité absolue de pratiquer du piégeage en amont ! Pour faire baisser la pression l'été, il faut essayer de les fixer à l'extérieur du rucher (glucides, protéines), en libre accès. Au bout de 8 jours, enlever l'appât, mettre un piège nasse avec le même appât. 2 Jours de piège, puis on remet l'appât en accès libre pour les nouvelles ouvrières etc...

On arrive à faire baisser la pression.

Vie du site SADAPI 25

Le nouveau site sadapi a 9 mois d'activité. Il enregistre 2080 visiteurs et 8600 visites.

Ce site existe, il est vivant, faites-le vivre, vous y trouverez les informations suivantes :

- ⇒ Les nouvelles du rucher chaque semaine pendant la saison apicole (jusqu'à 150 visites)
- ⇒ L'actualité du syndicat
- ⇒ Un agenda des rendez vous
- ⇒ Les dates d'ouverture du magasin et bon de commande en téléchargement.
- ⇒ Espace Apitudiants
- ⇒ Compte rendu des AG
- ⇒ Adhésion et abonnement dans la rubrique « nos services »

Rappel règlementaire :

Mentions obligatoires de l'origine du Miel (origine France) ainsi que la mention sur le recyclage de nos pots.

Création de l'intersyndicale : arrêt plan écophyto. Pas d'action prévue actuellement avec l'intersyndicale. Les 2 syndicats ont décidé de quitter l'instance INTERAPI pour créer une autre instance. Un article est paru dans abeilles et fleurs.

Après la traditionnelle tombola, le Président remercie notre intervenant Gilles LANIO et son épouse Chantal ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur implication. Le président remercie également Martine notre secrétaire et salue son travail.

L'Assemblée venue nombreuse ce jour est invitée à prendre l'apéritif traditionnel de l'apiculteur, à savoir l'hydromel, suivi du repas pour les 53 inscrits aux Granges du Liège.

La séance est levée à 12h15.

Le président

Michel MESNIER

La rédactrice

Pascale COLINET